



## Public

Chef d'entreprise ou créateur d'entreprise



## Pré-requis

Aucun



## Durée

3 jours – 24 heures

Horaires : 08h30 – 12h30  
14h00 – 18h00



## Organisation

Diagnostic / positionnement avant la formation.

Pédagogie en face à face : alternance entre les connaissances "terrain" et les apports théoriques.

Écoute active des besoins, réponse aux attentes tout en respectant les objectifs pédagogiques fixés.

Échange avec le groupe afin de faire ressortir les notions-clés de la formation.

Mise en pratique à travers des exercices issus du vécu professionnel des participants.

Remise d'un support de cours numérique et/ou écrit.

Remise d'une attestation de formation.



## Évaluation

Évaluation sommative à travers un cas pratique à chaque fin de module.

# CREATION D'ENTREPRISE

## (Approche juridique et financière et comptable)

### OBJECTIFS

Vous faire acquérir la connaissance pour concevoir et modéliser un projet de création d'entreprise et sensibiliser les porteurs de projet aux fondamentaux du pilotage et de la gestion d'entreprise.

A la fin de la formation, vous serez en capacité de pouvoir créer une entreprise.

### PROGRAMME

#### 1 Aspects juridiques

Choix d'une structure adaptée (entreprise individuelle ; eurl ; sarl)

- Aspects sociaux
- Aspects fiscaux
- Éléments de droit Commercial
- La notion de bail commercial

#### 2 Aspects financiers

- Le calcul des besoins en fonds de roulement
- La détermination du seuil de rentabilité
- Aperçu sur les différents modes de financement (fonds propres ; emprunts ; Crédit bail)

#### Découvrir le bilan

Du patrimoine au bilan de l'entreprise.

- Les postes de l'actif et du passif.
- L'équilibre : emplois/ressources.
- Les mouvements dans le bilan de l'entreprise.

#### Décrire l'activité de l'entreprise : le compte de résultat

La notion de période.

Définir le lien entre le bilan et le compte de résultat.

Distinguer les différentes natures de charges et produits : exploitation ; financier ; exceptionnel.

#### Utiliser le plan comptable

Le plan comptable : structure et organisation.

Les règles de la codification comptable.

Démarche de recherche de l'imputation comptable.

La notion de débit et de crédit.

#### Comptabiliser des écritures

La démarche d'enregistrement des écritures : positionner les comptes à mouvementer au bilan ou au compte de résultat ; déterminer si on augmente ou diminue le compte ; déterminer le sens débit ou crédit sur chaque compte.

S'entraîner à la comptabilisation des écritures comptables en relation avec le mouvement au bilan et au compte de résultat.

Pratiquer les principaux schémas d'écritures : écritures d'achats ; écritures de ventes ; écritures de règlements.